

## **Contrat de ville, contrat intégrateur ? Une contribution du réseau national des CRPV (/publication/contrat-de-ville-contrat-integrateur-une-contribution-du-reseau-national-des-crpv)**

La présente note est une réponse à l'appel à contributions lancé par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) aux centres de ressources politique de la ville (CRPV) pour l'année 2024.

Le contrat intégrateur repose sur deux dimensions :

- une articulation entre les dispositifs thématiques relevant de la politique de la ville et/ou intervenant sur le territoire à travers le projet de territoire,
- une complémentarité effective avec les programmes, contrats et dispositifs qui relèvent d'une approche macro (communale, intercommunale, départementale...) qui se traduit par une déclinaison territoriale et des engagements pour répondre aux enjeux des quartiers prioritaires.

Cette intégration est gage de la mise en cohérence des politiques publiques et interventions en direction des habitant·es des QPV et d'un déploiement renforcé du droit commun à leur bénéfice.

Les enseignements exposés dans ce document soulignent à la fois des avancées dans cette volonté de tendre vers des contrats de ville intégrateurs mais aussi des freins persistants. Quelques illustrations sont proposées mais sans vocation exhaustive. Cette contribution permet également, via des illustrations territoriales, de rendre compte des actions menées par les centres de ressources pour soutenir cette vocation des contrats. Enfin, elle aborde les défis qui méritent l'attention collective des pouvoirs publics et des centres de ressources.

# Liens

---

[Lien vers la contribution "Contrat de ville, contrat intégrateur ?" \(https://cosoter-ressources.info/doc\\_num.php?explnum\\_id=7261\)](https://cosoter-ressources.info/doc_num.php?explnum_id=7261)